



# MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Type de contrat : Fourniture d'énergie électrique

Référence PDL (à relever sur votre facture)

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la RME LOOS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la RME LOOS.

**IDENTIFIANT  
CRÉANCIER SEPA**

**FR74RME247677**

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

## DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal

Ville : ..... Pays : .....

## DÉSIGNATION DU CRÉANCIER

Nom : RÉGIE MUNICIPALE D'ÉLECTRICITE DE LA VILLE DE LOOS

Adresse : SGC ARMENTIÈRES  
68 RUE DE LILLE

Code postal

Ville : ARMENTIÈRES Pays : FRANCE

## DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

### IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

### IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif

JE JOINS MON RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (format IBAN BIC) ET JE CHOISIS L'OPTION SUIVANTE :

Option 1

#### La mensualisation

Je coche la date de prélèvement  
souhaitée dans le mois

Option 2

#### Le prélèvement automatique simple

À échéance de la facture

Signé à : .....

Le (JJ/MM/AAAA) : .....

Téléphone : .....

Signature :

## DESIGNATION DU TIERS DÉBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUÉ

(Si différent du débiteur lui même)

Titulaire du contrat d'abonnement : .....

Adresse de l'immeuble pour lequel vous demandez le prélèvement :

N° ..... Rue ..... Bât ..... 59120 Loos

Rappel : en signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par le R.M.E LOOS. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différent directement avec la R.M.E LOOS.



## Pour régler vos prochaines factures en toute tranquillité !

### Option 1

#### LA MENSUALISATION

##### Pour étaler vos règlements

Vous possédez un compte bancaire, et vous avez l'habitude de régler vos factures d'électricité en espèces, par chèque ou encore par prélèvement automatique.

Savez-vous que vous avez la possibilité d'étaler le paiement de vos prochaines factures d'électricité ?

##### En 10 mensualités égales

Vous choisissez la date à laquelle vous désirez être prélevé dans le mois, et chaque année pendant 10 mois, nous préleverons un montant équivalent au dixième de vos consommations et abonnements antérieurs. L'émission de chaque situation récapitulative annuelle à fin décembre entraînera simultanément l'envoi d'un échéancier de prélèvement pour l'année à venir, afin de mieux prévoir les prochaines mensualités dans votre budget.

##### Le solde en 2 versements

Les montants prélevés viendront en déduction de votre situation de fin d'année dont le solde sera prélevé en 2 mensualités (janvier et février).

### Option 2

#### LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE SIMPLE

**Vous économisez...** Les frais de timbres ou de mandat.

**Vous gagnez du temps...** Plus de chèques à faire, ni de mandats à expédier.

**Vous évitez...** Les oublis, les retards, les problèmes en cas d'absence, les déplacements.

**Quel en est le principe ?** Une fois le mandat de prélèvement SEPA rempli et signé, vous serez prélevé automatiquement de vos factures, 15 jours après réception.

**Pour profiter de ces services, il vous suffit de compléter le mandat de prélèvement SEPA et de nous le retourner accompagné de votre RIB au format IBAN BIC à la :**

**R.M.E. LOOS  
404 Avenue Georges Dupont  
59120 LOOS**